

Aide aux véhicules - Idée action « mobilité décarbonée »

REGION NORMANDIE

Présentation du dispositif

Le dispositif IDEE Action – Mobilité décarbonée a pour ambition de promouvoir le développement de modes de transport professionnels à faibles émissions. Il vise à accompagner les acteurs publics et privés dans le verdissement de leurs flottes en soutenant l'achat ou l'adaptation de véhicules à motorisation propre.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent solliciter cette aide :

- Entreprises de toute taille : Sous réserve de ne pas bénéficier des dispositifs Impulsion Environnement ou Normandie Carbone de l'Agence de Développement de Normandie.
- Associations
- Exploitants agricoles : Uniquement pour l'acquisition de véhicules utilitaires légers ou lourds fonctionnant au GNV et à condition de s'approvisionner auprès d'une station BioGNC reliée directement à un méthaniseur normand.
- Les collectivités territoriales et leurs groupements
- Les sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales
- Les syndicats d'énergie
- Les établissements publics hors tutelle de l'État

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Peuvent bénéficier du soutien :

- l'achat de véhicules strictement neufs, jamais immatriculés
- leetrofit de véhicules initialement à motorisation thermique (conversion vers une motorisation propre)
- dans le cas de l'hydrogène uniquement, la location longue durée (avec ou sans option d'achat) est également éligible, aux mêmes plafonds que l'achat.

— Dépenses concernées

Le dispositif couvre les véhicules destinés au transport de personnes ou de marchandises, selon les catégories suivantes :

1. Véhicules de transport de personnes

- Catégorie M1 (au sens de l'article R311-1 du Code de la route), uniquement en version minibus (7 à 9 places)
- Navettes, minibus urbains, autocars, autobus, etc.

2. Véhicules de transport de marchandises et matériels

- Véhicules utilitaires légers (N1) : camionnettes, fourgonnettes, châssis-cabine
- Poids lourds (tracteurs ou porteurs) avec PTAC ? 3,5 tonnes
- Véhicules spécialisés : balayeuses, bennes à ordures ménagères (BOM), etc.

Les véhicules doivent être propulsés exclusivement par :

- de l'électricité
- de l'hydrogène
- du gaz naturel renouvelable (BioGNV).

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Ne sont pas éligibles

— Critères d'inéligibilité

— Dépenses inéligibles

- les véhicules commandés ou acquis avant la date de réception du dossier par la Région ;
- les véhicules d'occasion, de démonstration, de collaborateurs ou utilisés comme véhicules de courtoisie.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide régionale prend la forme d'une subvention, couvrant jusqu'à 50 % des dépenses éligibles par véhicule (surcoût par rapport à un véhicule diesel Euro VI pour les cas d'achat ou de location, ou coût des travaux liés au rétrofit).

```
<html>
<h3>1. "BioGNV":"/h3"
<table border="1">
<thead>
<tr>
" <th>PTAC":"/th"
" <th>Acquisition":"/th"
" <th>Rétrofit":"/th"
</tr>
</thead>
<tbody>
<tr>
<td>? 3,5 "t":"/td"
<td>2 000 "€":"/td"
```

3 000 "€":

> 3,5 t et ? 7,5 "t":

6 000 "€":

7 000 "€":

> 7,5 "t":

10 000 "€":

20 000 "€":

2. "Électrique":

PTAC:

Acquisition:

Rétrofit:

Utilitaires ? 3,5 t "(N1)":

Non "éligibles":

4 000 "€":

Minibus/Spécialisés ? 3,5 "t":

3 000 "€":

4 000 "€":

> 3,5 t et ? 7,5 "t":

10 000 "€":

12 000 "€":

> 7,5 "t":

30 000 "€":

40 000 "€":

3. "Hydrogène":

```
<thead>
<tr>
<th>PTAC"/>:"/th"
<th>Acquisition & "Rétrofit"/>:"/th"
</tr>
</thead>
<tbody>
<tr>
<td>? 3,5 "t"/>:"/td"
<td>20 000 "€"/>:"/td"
</tr>
<tr>
<td>> 3,5 t et ? 7,5 "t"/>:"/td"
<td>30 000 "€"/>:"/td"
</tr>
<tr>
<td>> 7,5 "t"/>:"/td"
<td>40 000 "€"/>:"/td"
</tr>
</tbody>
</table>

</html>
```

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Les demandes d'aide doivent être adressées à la Région Normandie, organisme en charge de l'instruction du dispositif.

Organisme

REGION NORMANDIE

- Site de Caen : Abbaye-aux-Dames Place Reine Mathilde CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1

Site de Rouen : 5rue Robert Schuman CS 21129 - 76 174 Rouen Cedex

Déposer son dossier

- https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_NTEL031ENV/depot/simple